

6

BONNES  
RAISONS  
DE

DEVENIR  
ADHÉRENT

# VISIBILITÉ

**1** Vous associez votre entreprise à un réseau efficace et reconnu partout en France. Les 214 plateformes Initiative sont des lieux d'échanges privilégiés entre les acteurs économiques locaux. Réunis autour d'un enjeu commun, ils tissent des relations solides entre eux. En rejoignant la plateforme, vous approfondissez vos liens avec le territoire et gagnez en visibilité auprès de potentiels partenaires.

# TRANSMISSION & PARTAGE

En tant qu'adhérent et bénévole de l'association, il vous est possible de parrainer de nouveaux entrepreneurs et ainsi leur transmettre vos valeurs et vos connaissances. Chef d'entreprise ou cadre dirigeant, vous faites bénéficier de votre expérience à un créateur qui quitte le salariat ou le chômage. Vous l'aidez à se poser les bonnes questions, à acquérir les bons réflexes, à endosser son nouveau costume de chef d'entreprise. Vous participez au développement de la culture entrepreneuriale. Votre appui, vos conseils, votre recul sur le quotidien lui sera utile pour réussir. 90% des entreprises accompagnées par Initiative sont encore en activité après 3 ans.

# ENGAGEMENT

**3** Vous rejoignez un réseau de femmes et d'hommes, actifs ou jeunes séniors, qui partagent les mêmes valeurs, dans une ambiance conviviale. En rejoignant Initiative, vous serez un des 15000 bénévoles en France à participer aux comités d'agrément et à la décision d'octroi des prêts d'honneur et subventions. Vous pourriez être partie intégrante du développement de l'association à travers les conseils d'administrations, et les différentes instances régionales ou nationales.

# DÉVELOPPEMENT

Vous êtes en prise directe avec la vie économique locale et participez à son développement et donc à celui de la dynamique entrepreneuriale du territoire : vous rendez possible la réussite des projets de créations, de reprise et de croissance d'entreprises.

# ENRICHISSEMENT

Par leurs interrogations, leur secteur d'activité, l'innovation de leur entreprise ou les questions que pose sa croissance, les porteurs vous feront découvrir des sujets que vous connaissez moins bien. Cette relation d'échanges est gratifiante. Vous acquérez de nouvelles compétences, pédagogiques, méthodologiques et relationnelles. Vos salariés, eux, engagés au nom de votre entreprise auprès de la plateforme et des entrepreneurs, trouveront du sens à transmettre leurs compétences et s'enrichiront des nombreuses rencontres possibles. Ils disposeront d'une connaissance approfondie du tissu économique dans lequel évolue votre entreprise.

## IMPLICATION

Vous vous impliquez dans une démarche responsable au bénéfice de votre territoire. La confiance, la solidarité, et la gratuité sont au cœur du projet du réseau Initiative France. Sa finalité est d'agir en faveur de l'emploi et du développement économique durable des territoires. L'engagement de votre entreprise au sein d'une plateforme Initiative s'inscrit pleinement dans une politique de responsabilité sociétale (RSE).

## EN PLUS

Initiative Eure, comme la plupart des plateformes, dispose de l'agrément fiscal permettant aux donateurs de bénéficier de réductions d'impôts. Les entreprises peuvent déduire 60% du montant de la somme versée dans la limite de 0,5% de leur chiffre d'affaires. Pour les particuliers, les réductions d'impôts sur le revenu sont de 66% du montant de leurs dons (dans la limite de 20% du revenu imposable).

Vous êtes chef ou cheffe d'entreprise, expert-comptable, avocat, ou cadre ? Vous avez des compétences utiles pour les entrepreneurs dans les domaines des ressources humaines, de la comptabilité, du marketing ou du digital ? Vous vous retrouvez dans les valeurs et les principes portés par Initiative France ? Vous souhaitez vous engager bénévolement auprès des créateurs d'entreprises ?

Rejoignez -nous !



Un réseau. Un esprit

**1, Rue Gustave Eiffel  
27930 Gravigny**

02.32.33.70.27

contact@initiative-eure.fr

**www.initiative-eure.fr**



Membre du réseau

